

QDG N° 01 : Comment définir les différents types d'organisations ?

## Chapitre 01

# LES DIFFÉRENTS TYPES D'ORGANISATION

---

<b>Notions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Gouvernement des organisations.</li><li>- Mode de contrôle des dirigeants.</li><li>- Buts de l'organisation.</li><li>- Structure de propriété.</li><li>- Action collective organisée.</li></ul>
<b>Contexte et finalités</b>	<p>L'individu, qui possède des caractéristiques propres, devient un acteur au sein de l'organisation, en général hiérarchisée, par les relations formelles et informelles qu'il établit dans son activité de travail et dans le cadre de ses responsabilités. Il communique et interagit donc en permanence, apportant à l'organisation ses compétences propres tout en s'inscrivant à travers ses fonctions dans un organigramme, dans l'action collective. Les relations au sein des organisations peuvent être conflictuelles ou consensuelles.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Expliquer comment s'effectue le passage de l'action collective organisée à l'organisation.</li><li>⇒ Distinguer les différents types d'organisation ainsi que leurs buts respectifs.</li><li>⇒ Identifier les différents types de gouvernement des organisations.</li><li>⇒ Appréhender les enjeux des différents modes de contrôle des dirigeants, notamment à travers l'analyse de la structure de propriété.</li></ul>
<b>Plan du chapitre</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>I. <b>But des organisations</b></li><li>II. <b>Fonctionnement des organisation</b></li><li>III. <b>Gouvernement des organisations</b></li></ol>

# RESSOURCES NOTIONNELLES

## I. But des organisations

### Action collective organisée :

- L'action collective se justifie par une plus grande efficacité que l'action individuelle. Un individu n'est pas en mesure de mener seul bon nombre d'activités.
- L'action collective suppose la constitution d'un groupe de personnes qui ont un objectif commun et qui s'organisent pour l'atteindre.
- L'action collective suppose que le travail et le pouvoir de décision sont répartis. Des problèmes particuliers apparaissent lors de la mise en œuvre de l'action collective : problèmes de prise de décision, coordination des tâches et des activités, conflits.

### Organisation :

« Une organisation est, en sciences sociales, un groupe social formé d'individus en interaction, ayant un but collectif, mais dont les préférences, les informations, les intérêts et les connaissances peuvent diverger : une entreprise, une administration publique, un syndicat, un parti politique, une association, etc. »

*March et Simon, Organisations, seconde édition, Wiley-Blackwell, 1993.*

Le passage de l'action collective à l'organisation implique :

- la durée (caractère durable de l'organisation) : une organisation prend en charge des activités de manière durable dans le temps, plusieurs années souvent, voire encore plus longtemps. Cela implique que des actions collectives se répètent, se reproduisent ou changent ;
- la mise en conformité avec des contraintes juridiques : une organisation adopte un statut juridique, entreprise privée ou association.

### Les buts de l'organisation :

Il faut bien distinguer **les buts de l'organisation** (réaliser le plus grand profit possible, assurer un service public, développer la pratique d'un sport, lutter pour les droits de l'homme) **des buts de chaque individu** (augmenter sa rémunération, avoir la sécurité de l'emploi, vivre sa passion à travers son métier, se consacrer aux autres ou à sa famille, obtenir le poste le plus prestigieux, augmenter son temps de loisirs).

### Les types d'organisation :

- **L'entreprise** : c'est une entité qui regroupe des moyens humains, matériels et financiers pour produire et/ou vendre des biens et des services à des clients, sur un marché, afin de faire un profit (but lucratif).
- **L'association** : Une association est un groupement de personnes volontaires réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités, mais sans chercher à réaliser de bénéfices (but non lucratif).( vie-publique.fr).
- **Les organisations publiques** : (administration publiques) Ensemble des unités institutionnelles dont la fonction principale est de produire des services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu et des richesses nationales. Elles tirent la majeure partie de leurs ressources de contributions obligatoires. Le secteur des administrations publiques comprend les administrations publiques centrales (ministères), les administrations publiques locales (communes, département...) et les administrations de sécurité sociale. (INSEE)

	<b>Entreprise</b>	<b>Association</b>	<b>Organisation publique</b>
<b>But</b>	But lucratif : réaliser du profit	But non lucratif	Satisfaction de l'intérêt général
<b>Objet social</b>	Produire et vendre un bien et/ou une prestation de service marchand.	Délivrer des services non marchands destinés à l'ensemble d'une population ou à ses adhérents.	Assurer les missions de service publics.

## II. Fonctionnement des organisations

### La structure de propriété :

La structure de propriété indique à qui appartient l'organisation. Les propriétaires sont ceux qui possède tout ou une partie du capital. Parmi eux, on distingue :

- Les créateurs ou fondateurs de l'organisation,
- Les actionnaires ou associés qui achètent une part du capital de l'entreprise. Ils ont des profils variés, comme les salariés de l'entreprise, des investisseurs institutionnels (banques,, société d'assurance...), des investisseurs particuliers...

Une part de capital représente donc le droit de propriété de l'actionnaire ou de l'associé.

### Les dirigeants :

Les dirigeants sont à la tête des organisations, ils sont désignés par les propriétaires. Ils ont pour rôle de diriger, gérer et représenter l'organisation au quotidien. Les propriétaires exercent un contrôle sur la gestion des dirigeants.

### III. Gouvernement des organisations

#### **Le gouvernement des organisations et le contrôle de leurs dirigeants concerne les entreprises...**

Le gouvernement d'entreprise peut se définir comme l'ensemble des règles qui régissent la manière dont les entreprises sont contrôlées et dirigées. Il répartit les droits et les obligations des différents intervenants au sein de l'entreprise, tels que les actionnaires ou les dirigeants, et pose les règles et les procédures de prise de décision.

#### **... mais aussi les associations !**

Les associations sont des organisations à but non lucratif, c'est-à-dire que les porteurs du projet associatif ne doivent pas retirer de bénéfices du fait de leurs fonctions dans ces structures. Les associations les plus grandes ont recours à des salariés. Cette professionnalisation du secteur associatif a conduit au recrutement de nombreux dirigeants, distincts des responsables de l'association, salariés en charge de la gestion au quotidien de la structure.

#### **Le problème du contrôle des dirigeants**

Pour les actionnaires ou pour les responsables d'associations, le problème du contrôle des dirigeants est essentiel. Un actionnaire par exemple se demandera :

- Dans quelle entreprise investir ou ne pas investir ?
- Comment être sûr que l'entreprise sera dirigée selon mes intérêts ?

Or les dirigeants des organisations disposent d'informations privilégiées sur la situation et les potentialités de l'entreprise ou de l'association, qu'ils peuvent exploiter à leur avantage et que les actionnaires ou présidents d'association ne possèdent pas. **On parle alors d'asymétrie d'information.** Ces dirigeants prennent aussi quotidiennement une multitude de décisions plus ou moins stratégiques que les actionnaires ou les présidents d'associations n'ont pas la capacité de contester et qui peuvent leur être défavorables.

#### **Les mécanismes de contrôle**

Qu'il s'agisse d'entreprises ou d'associations (voire de structures publiques), le contrôle des décisions des dirigeants peut s'exercer de plusieurs manières :

- le contrôle interne réalisé par les diverses instances (conseils d'administration et comités) ;
- les mécanismes incitatifs destinés à réduire le conflit d'objectif entre dirigeants et actionnaires (rémunérations, incitation par la structure financière et le choix de financement) ;
- le contrôle externe exercé par les marchés et les intermédiaires financiers ou par les financeurs publics.

Type de mécanisme	Entreprise	Association
Contrôle interne réalisé par les différentes instances	Conseil d'administration, représentants des actionnaires, audit interne	Conseil d'administration, bureau, contrôle exercé par le Président.
Mécanismes incitatifs	Rémunération des dirigeants en fonction des objectifs des actionnaires sous forme d'action	Rémunération des dirigeants en fonction des buts de l'association
Contrôle externe	Autorités des marchés financiers, banques	Contrôle demandé par les financeurs publics, commissaires aux comptes

D'après [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr), [www.monjuriste.com](http://www.monjuriste.com) et Meier, Olivier, et Guillaume Schier. « Quelles théories et principes d'actions en matière de gouvernance des associations? », *Management & Avenir*, vol. 20, n°. 6, 2008, pp. 179-198.

## Les modes de gouvernance :

Dans une entreprise, deux modes de gouvernance coexistent :

- **La gouvernance actionnariale** : les actionnaires (propriétaires de l'entreprise) contrôlent l'activité des dirigeants, ils participent aux décisions stratégiques de l'entreprise, ils souhaitent maximiser leurs richesses ;
- **La gouvernance partenariale** : prend en compte et défend l'intérêt de l'ensemble des acteurs influençant ou influencés par l'entreprise. Elle a pour objectif la création de valeur à long terme en prenant en compte les intérêts de l'ensemble de ses partenaires.

## RESSOURCES NUMÉRIQUES

**Vidéo 1** : Identifier les différentes formes d'organisations et leurs finalités

<https://urlz.fr/algS>



**Vidéo 2** : Qu'est-ce qui différencie les entreprises ?

<https://urlz.fr/alh5>



**Vidéo 3** : Parties prenantes et gouvernance d'entreprise

<https://urlz.fr/algF>



Vidéo « bonus »

**Vidéo 4** : Le contrôle interne

<https://urlz.fr/alqx>

